



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/SEL/ABS/VN/SG/80314

15 juin 2012

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

#### Table ronde informelle sur les progrès accomplis vers la ratification du Protocole de Nagoya lors de la deuxième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya (CIPN-2)

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'une table ronde de discussions informelles se déroulera lors de la réunion CIPN-2 dans le but de donner l'opportunité aux Parties de faire le point et d'échanger de manière informelle sur les progrès accomplis vers la ratification du Protocole de Nagoya. Toutes les Parties à la Convention sont invitées à participer à cet événement.

La table ronde aura lieu le mardi 3 juillet 2012, de 13h00 à 15h00 au Centre de Convention Vigyan Bhavan. Le numéro de la salle sera annoncé en temps opportun.

Je vous prie d'agrérer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias  
Secrétaire exécutif

Aux : Correspondants nationaux CDB et CIPN



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生圏、未来へ  
COP 10 / MOP 5